

Justificatif généré le 15/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

15/04/2022

Département de publication :

(91) Essonne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=287809>

N° d'annonce :

601608

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14 avril 2022, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant pour :

Dénomination :

SICO TECH

Capital social : 1.000 €

Siège Social : 3 Allée du Saule Blanc 91130 RIS-ORANGIS

Objet : L'entreprise vise à développer des technologies et des contenus dans le domaine de la musique, du multimédia et de l'interaction homme-machine, les technologies développées peuvent servir bien que dans le domaine commercial que dans le domaine artistique, afin de servir le plus large spectre de domaines d'application, la société a pour objet le développement de logiciels et de matériel, le développement d'applications informatiques, le développement d'algorithmes, la recherche scientifique, la formation, la distribution, la commercialisation, le service de conseil et management, mais aussi la création et la production de contenus multimédias et/ou interactifs, la société peut générer des brevets et de la propriété intellectuelle, l'entreprise peut créer des succursales et des filiales en France et à l'étranger et participer à d'autres entreprises en France et à l'étranger,

Durée : 99 années

Président : Mme Veronica Angela TOTI, demeurant 3 Allée du Saule Blanc – 91 130 RIS ORANGIS

Directeur général : M. Simone CONFORTI, demeurant 3 Allée du Saule Blanc – 91 130 RIS ORANGIS

La société sera immatriculée au R.C.S. de Evry.

Le représentant légal.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeG4Mzxxg



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeG4Mzxxg>